

Inquiétude de l'UNEB

Qu'en est-il de notre beau métier ?

L'UNEB est inquiète. Si depuis l'accès à la profession en 1993, la profession s'est construite avec rigueur et exigence (en Région francophone, l'accès est toujours maintenu !), nous ne pouvons malheureusement que constater qu'il est grand temps de mieux encadrer les pratiques, protéger les consommateurs et les vrais professionnels.



Laurence Wuylens
Présidente UNEB

www.uneb.be

L'UNEB tire la sonnette d'alarme !

Une tendance émerge depuis plusieurs années : l'exercice d'activités esthétiques par des amateurs ayant suivi des pseudo-formations proposées par des organismes peu sérieux. Il est important de comprendre que l'on ne devient pas esthéticien.ne d'un claquement de doigts et qu'il y a d'importantes connaissances à acquérir pour éviter d'infliger quelque préjudice que ce soit à ses clients. Ce phénomène néfaste pour le métier est malheureusement accéléré sur les réseaux sociaux.

Nous voulons œuvrer pour un meilleur encadrement des pratiques ainsi que pour une reconnaissance des qualifications pour pouvoir utiliser des appareils issus de technologies. Un rappel théorique important sur le corps humain, sur l'hygiène et la sécurité et une connaissance approfondie des différentes technologies permettraient de poser des actes techniques réfléchis.

Il est temps de remettre en avant la maîtrise des prérequis de notre métier avant de promettre monts et merveilles à nos clients. Au-delà de la protection de notre profession, il y a donc une question de santé publique qui se pose. STOP aux pseudos formateurs incompetents ! Il en va de votre responsabilité de vous former dans des centres de formation professionnels et reconnus. L'Uneb est là pour vous guider.

Un jury central dépassé et une validation des compétences peu connue

Un examen dépassé, des questions réponses vendues par des organismes

privés, des questions uniquement théoriques pour un métier pratique, voici ce que nous retenons actuellement du jury central.

C'est pourquoi, en tant que fédération, nous mettons en avant la Validation des compétences, un examen pratique divisé en différents modules à faire valider pour obtenir son accès à la profession. Un jury qualifié évalue les différents candidats tout au long des différentes épreuves, des questions sont posées sur leur pratique professionnelle et la théorie s'y référant. Elle constitue donc un examen beaucoup plus sûr pour l'avenir de la profession.

Rappel – Nouvelle réglementation européenne qui vous concerne !

Une nouvelle réglementation européenne 2017/745 est entrée en vigueur et s'applique à tous les pays européens. L'objectif de celle-ci : réduire les accidents en instituts et sécuriser le consommateur mais également protéger les esthéticien.ne.s, les éclairer et les informer. Ce règlement clarifie le droit du secteur de l'esthétique de profiter des dernières technologies tout en imposant un cadre.

Deux publics concernés par cette réglementation :

1. Les fabricants, fournisseurs et importateurs. Voici leurs obligations :
 - Faire certifier leurs appareils classés « dispositifs médicaux » par un organisme agréé.
 - Définir un contenu de formation obligatoire pour utiliser l'appareil.
 - S'enregistrer sur le portail Eudamed pour y déclarer leur appareils classés « DM », cette base sera accessible au public et aux professionnels

Connaitre son métier est plus que primordial pour assurer un travail bien fait

2. Les esthéticien.ne.s

Vous devez maintenant vous équiper d'appareils certifiés avec ce « CE Médical » européen, vous serez dans le cas contraire considéré.e.s comme importateur et soumis à des amendes sévères et à la saisie de l'appareil. Attention, les appareils achetés avant le 26 mai 2021 ne sont pas concernés. Tous les appareils auront un marquage CE Medical avec un numéro unique d'identification.

Un métier aux multiples facettes

Le métier d'esthéticien.ne est un merveilleux métier pour lequel le bien-être de la personne doit être le centre de vos motivations, ne le sacrifions pas !

Connaitre son métier est plus que primordial pour assurer un travail bien fait et qualitatif auprès de votre clientèle. Il est donc important de choisir les domaines dans lesquels vous vous sentez vraiment dans votre élément, vos prestations n'en seront que plus qualitatives.

L'esthétique est un métier qui ne s'improvise pas et c'est votre expertise et votre engagement quotidien qui feront la différence. ●

UNEB

UNION NATIONALE DE
L'ESTHETIQUE ET DU BIEN-ETRE

Pas encore membre ?

Découvrez nos forfaits adhésion
de 25€ à 190€ sur notre site
www.uneb.be

- ✓ Soutien
- ✓ Formation
- ✓ Passion
- ✓ Reconnaissance

